

Communication du gouvernement

Elio Di Rupo, premier ministre: Notre pays vit à nouveau un moment historique. Un changement de règne est toujours un moment très particulier dans l'histoire d'un pays et, bien entendu, dans notre propre histoire.

Après vingt années de règne, le roi Albert II a annoncé qu'il quittera ses fonctions le 21 juillet prochain. Ce même jour, son successeur constitutionnel, le prince Philippe, prêtera serment devant vous et deviendra notre nouveau roi.

Je remercie le président de la Chambre qui a permis la tenue de cette séance plénière extraordinaire. Elle donne au gouvernement l'occasion d'informer la Chambre de ces événements importants pour la Belgique.

Hier matin, le roi m'a formellement communiqué son souhait d'abdiquer. Il a précisé qu'il voulait discuter directement de cette question avec les membres du conseil des ministres restreint. J'ai donc convoqué une réunion du conseil des ministres restreint pour 13 h 50. Cette réunion a eu lieu au palais royal de Bruxelles, en présence du roi.

Le roi a informé les membres du conseil des ministres restreint de son souhait d'abdiquer le 21 juillet 2013 en faveur du prince Philippe, conformément à la Constitution.

Cette réunion, qui n'était pas un colloque singulier puisque nous étions tous réunis en conseil des ministres restreint, fut un moment de grande émotion qui restera à jamais gravé dans la mémoire et dans le cœur des personnes présentes. C'est avec beaucoup de pudeur, d'humilité et de sincérité qu'Albert II nous a expliqué que sa santé ne lui permettait plus d'exercer la fonction comme il le voulait. Nous y avons tous été très sensibles. Quelle que soit la fonction que l'on remplit, y compris la fonction royale, on n'en reste pas moins un être humain, avec son cœur et son corps.

Les vice-premiers ministres et moi-même avons exprimé notre compréhension et notre profond respect pour cette décision.

Nous avons exprimé notre vive gratitude au roi pour s'être mis au service du pays pendant vingt ans. Le roi a souhaité s'adresser personnellement à la population en début de soirée.

Après la réunion, j'ai contacté le prince Philippe pour l'informer de la situation. (*Hilarité*) C'est mon rôle!

Merci de votre compréhension pour ma fonction.

Le prince héritier nous a confirmé que c'était pour lui un grand honneur que d'accepter les prérogatives qui lui échoiront à l'occasion de l'accession au trône, conformément à l'article 85 de la Constitution.

Le prince Philippe prêtera serment le 21 juillet prochain devant les Chambres réunies et deviendra ainsi le septième roi des Belges.

J'ai informé rapidement les présidents de la Chambre et du Sénat de la situation en les priant – et je les en remercie – de bien vouloir laisser au roi la primeur de l'annonce de sa décision à la population.

Après la réunion avec le roi, le Conseil des ministres restreint s'est poursuivi au siège du gouvernement au 16 rue de la Loi et a notamment décidé de mettre en place dès aujourd'hui une *task force* chargée de préparer le changement de règne et les cérémonies du 21 juillet. Cette *task force* regroupe les différents services de l'État concernés par cette organisation, qui comprendra divers événements.

Un Conseil des ministres extraordinaire rassemblant l'ensemble des ministres et secrétaires d'État s'est tenu à 17 h 30. À son issue, comme de très nombreux Belges, nous avons regardé ensemble l'annonce du roi diffusée à 18 heures sur les chaînes de télévision nationales.

Puis, entouré des vice-premiers ministres, j'ai fait, au nom du gouvernement, la déclaration aux médias que vous connaissez.

Tant en mon nom personnel qu'en celui du gouvernement, je souhaite une fois de plus rendre hommage au roi Albert. Sa décision relève d'un choix strictement personnel qu'il a fait en âme et conscience et qui appelle le plus grand respect.

Le roi Albert s'est révélé un monarque remarquable. Tout au long de ses vingt années de règne, il a joué son rôle à la perfection. Grâce à ses grandes qualités humaines, il a toujours été en phase avec les préoccupations, les besoins et les attentes des Belges. Le gouvernement tient à lui exprimer à cet égard toute sa reconnaissance et son affection.

Chers collègues, le 21 juillet prochain sera donc une journée tout à fait particulière et spéciale. Elle débutera sous le règne d'un roi, Albert II, pour s'achever, après l'abdication de celui-ci et la prestation de serment du prince héritier devant les Chambres réunies, avec le début du règne d'un nouveau roi, Philippe.

Notre pays aura donc bientôt un nouveau roi. Je m'en réjouis. C'est une nouvelle dynamique qui s'enclenche.

Le prince Philippe est extrêmement bien préparé pour exercer la fonction royale. Il a accumulé une large expérience, notamment en conduisant au cours des dernières années de nombreuses missions économiques belges à l'étranger. Il a assuré dans le monde entier la promotion de nos entreprises, de nos intérêts économiques et de nos nombreux atouts. Très récemment encore, il a conduit avec succès, brio et humour la mission économique belge en Californie.

Le prince Philippe sera un roi dévoué au pays. Avec la princesse Mathilde, la Belgique aura un couple royal à l'écoute de tous les citoyens.

Le gouvernement accorde au futur roi Philippe et à la future reine Mathilde toute sa confiance et tout son soutien. Nous leur souhaitons d'ores et déjà beaucoup de succès.

Chers collègues, le 21 juillet sera une journée de grandes réjouissances pour tous les Belges. Nous aurons trois occasions de nous réjouir: nous célébrerons les vingt ans de règne du roi Albert II, nous fêterons notre pays et nous célébrerons un nouveau roi et une nouvelle reine. Je compte sur vous pour faire de cette journée historique un moment de remerciements, d'émotion, de joie et de rayonnement de notre pays à travers le monde.

Après la plus longue crise politique de l'histoire de la Belgique, nous avons non seulement réussi à stabiliser notre pays mais encore à lui conférer résolument une dynamique nouvelle. Nous l'avons fait en restaurant notre crédibilité budgétaire et financière, avec la finalisation imminente de la sixième réforme de l'État et la synergie positive qui s'est installée entre l'État fédéral et les Communautés et les Régions. Avec l'accession au trône d'un nouveau roi, nous voyons l'avenir avec sérénité, remplis d'espoir et d'optimisme.

Chers collègues, la Belgique retrouve sa position de pays fort au sein de l'Union européenne. Dans le respect de notre Constitution, avec ce nouveau règne, regardons l'avenir avec sérénité, confiance et optimisme.

Jan Jambon (N-VA): Notre parti éprouve un réel respect pour la personne d'Albert II. Si nous avons souvent été en désaccord avec lui, nous apprécions sa personnalité sympathique, joviale et bon enfant.

Toutefois, s'agissant de la fonction royale et de la monarchie en tant qu'institution, nous avons toujours exprimé clairement notre point de vue: la N-VA appelle de ses vœux une démocratie dans le cadre de laquelle le chef de l'État est élu démocratiquement. Nous sommes donc partisans d'un régime républicain.

Mais nous sommes également légalistes et nous respectons les us et les coutumes. Tant qu'il n'y aura pas, dans ce pays, une majorité en faveur de la substitution d'un régime républicain au régime monarchique, nous acceptons l'actuel cadre constitutionnel de la vie politique. Dans le même temps, nous pouvons comprendre le protocole et le décorum qui font partie de ce cadre et qui sont mis en œuvre à l'occasion d'une succession monarchique, mais n'exigez pas de nous que fassions preuve d'un enthousiasme débordant.

Pour nous, le changement de règne constitue le moment idéal de réfléchir au type de royauté que nous voulons à l'avenir. Toutes les maisons royales d'Europe ont évolué vers une monarchie protocolaire ou sont prêtes à franchir ce pas. Dans son discours d'hier, le roi lui-même a évoqué la modernisation de la monarchie. C'est pourquoi nous estimons qu'il serait opportun de franchir dès à présent ce pas. Par le passé, le changement de trône impliquait de facto une évolution du rôle de la monarchie. À chaque nouvelle accession au trône, le nouveau roi a cédé une parcelle de pouvoir politique. Aujourd'hui, les temps sont mûrs pour un changement *de jure*, pour que cette évolution apparaisse clairement aux yeux de l'ensemble des citoyens de ce pays.

Il y a plusieurs semaines déjà, nous demandions en Conférence des présidents la convocation de la commission des Affaires institutionnelles en vue de l'organisation d'un débat sur la transparence du financement de la Maison royale et le rôle du Roi, qui devrait être, à nos yeux, exclusivement protocolaire.

C'est pourquoi je lance un appel pour initier dès à présent trois processus.

Le premier processus concerne la transparence du financement de la maison royale. Le gouvernement a élaboré des propositions dans ce sens mais elles sont trop timides. Ainsi, nous estimons que le changement de règne doit être l'occasion, notamment, de supprimer les dotations octroyées aux princes.

Le deuxième processus tend à modifier le rôle du Roi lors de la formation des gouvernements. Il ne requiert pas de révision de la Constitution mais une simple modification du Règlement de la Chambre des représentants. Nous pouvons aussi conclure des accords concrets sur l'interprétation des compétences constitutionnelles. Ne ferions-nous pas mieux, par exemple, de supprimer immédiatement le rôle qui confère au Roi le pouvoir quasi féodal d'accorder sa grâce à des malfaiteurs?

Le troisième processus tend à modifier *de jure* les compétences du Roi. S'il requiert effectivement une révision de la Constitution, le Parlement peut la préparer dès maintenant et prendre des engagements clairs.

Le moment est venu d'adapter la monarchie au XXIème siècle. Saisissons cette chance à deux mains.

André Frédéric (PS): Le roi Albert a décidé d'écrire lui-même son histoire et d'abdiquer. Avec le sens du devoir et de l'État qui sont les siens, nous savons que ce départ a été réfléchi et préparé avec soin. Nous saluons le bilan du souverain. Le roi a passé son temps à rassembler les Belges et à ressembler aux Belges, il a symbolisé la résistance face à ceux qui veulent faire éclater notre pays.

En choisissant d'abdiquer, il secoue les us et coutumes royaux et incarne une conception plus actuelle de la monarchie. Comme il le disait hier dans son allocution, "le rôle du Roi des Belges et sa légitimité, c'est de se mettre au service de la démocratie et de ses concitoyens, seuls titulaires de la souveraineté." Ceci montre à quel point le roi aura contribué à moderniser la monarchie.

La monarchie reste le système le plus adéquat pour notre pays. Mon groupe n'est pas un club de royalistes, mais nous remercions le roi Albert II pour les services qu'il a rendus à notre pays. Je souhaite à Philippe la même réussite.

Raf Terwingen (CD&V): Nous avons été surpris alors même que nous nous attendions à cette décision. Les rumeurs de ces derniers mois concernant l'imminence d'une abdication du roi Albert sont devenues hier une réalité qui a permis de mettre fin aux spéculations.

Nous souhaitons en premier lieu témoigner notre respect à la décision que le roi a prise, comme il l'a souligné, en son âme et conscience. Le roi a reconnu lui-même que son âge et sa santé ne lui permettaient plus d'exercer ses fonctions comme il le voudrait et comme on l'attend de sa part, et ces déclarations sont tout à son honneur. Cette attitude démontre son grand sens du devoir, une constante durant les vingt ans de son règne.

Avec le soutien de la reine Paola, le roi Albert a joué un rôle très important dans les moments difficiles qu'a traversés notre pays. Notre paysage institutionnel a subi des modifications profondes au cours des vingt dernières années. En réalité, le roi Albert a été le premier roi de la Belgique fédérale. Il a toujours respecté les décisions du gouvernement et des partis politiques sans jamais y faire obstacle. Il a toujours agi dans les limites imposées au Roi par la Constitution. Dans un pays complexe caractérisé par sa grande diversité tant sur le plan communautaire qu'idéologique, il a également su rassembler les personnes et les groupes de la population. Au cours des dernières années, le roi s'est souvent employé à calmer le jeu lors des difficultés qui ont caractérisé certaines formations de gouvernements et négociations communautaires. Il a également assumé ce rôle comme il se doit, tout en ne pouvant cacher que cette mission était de plus en plus pesante sur le plan physique.

Au cours de ces vingt années, nous avons également eu l'occasion de mieux connaître l'homme derrière le roi: un homme qui savait prendre le pouls des citoyens et dont l'oreille attentive lui permettait d'être un rassembleur dans l'adversité. Pensons à cet égard au rôle important qu'il a joué durant la période de l'affaire Dutroux. Doué d'un très grand sens de l'empathie, ce roi très humain est parvenu à gagner la confiance des uns et des autres par sa jovialité et son humour. Il était et restera un roi attentionné et chaleureux. Nous voulons rendre un hommage sincère à l'action du roi Albert pour son pays et pour son peuple.

Le prince Philippe va bientôt accomplir la tâche à laquelle il a été préparé durant des années. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à la future reine Mathilde, la force et l'inspiration nécessaires pour s'acquitter avec talent de la mission importante qui lui sera confiée et ainsi, marcher dans la voie tracée par son père.

À ceux qui souhaitent débattre du rôle du Roi, nous disons clairement que nous y sommes disposés. Mais ce rôle est déjà circonscrit dans la Constitution et il est très limité, en dehors des périodes de constitution d'un gouvernement. Le Roi ne règne pas, n'a pas de pouvoirs et conseille. Tout ce qu'il fait est couvert par la responsabilité politique. Notre monarchie a un avenir, avec un Roi qui se cantonne à son rôle constitutionnel et qui évolue dans la direction définie par les élus du peuple. Le Roi doit évoluer avec son peuple et avec son temps.

Nous ne doutons pas que le roi fera ce que son père a fait de manière exemplaire les vingt dernières années : servir le pays avec un sens du devoir et des responsabilités aigu et unir les gens pour préparer ensemble un avenir meilleur.

Daniel Bacquelaire (MR): Monsieur le premier ministre, nous avons apprécié vos déclarations d'hier et d'aujourd'hui. L'abdication du roi est un choix personnel que nous accueillons avec respect. Nous avons été sensibles à la simplicité, la sobriété et la justesse de ton de l'allocution royale.

"Le plus âpre et difficile métier du monde, à mon gré, c'est faire dignement le roi", écrivait Montaigne. Nous éprouvons de la gratitude envers le roi pour la manière exemplaire dont il a exercé sa fonction au service de la démocratie et des citoyens. La fonction royale est utile et nécessaire vu les mécanismes complexes qui régissent l'État fédéral. La faculté du roi de partager sincèrement les émotions populaires a été un ferment de cohésion sociale.

Ces dernières années, le prince Philippe et la princesse Mathilde se sont préparés à leur tâche avec constance et persévérance, ce qui nous permet de voir l'avenir avec confiance.

Nous accordons notre confiance à Philippe comme nous l'avons accordée au roi Albert II. Nous partageons les propos du roi sur l'évolution nécessaire de la fonction royale. Nous souhaitons favoriser le bon exercice de la monarchie en l'adaptant à l'évolution du monde et de la société.

Avec le gouvernement, Monsieur le premier ministre, vous veillerez à l'harmonie lors de ce passage de flambeau.

Karin Temmerman (sp.a): Même les plus critiques d'entre nous devront reconnaître que le roi Albert a impressionné, non seulement hier soir mais durant ses vingt années de règne. Le roi Albert a été un homme fortement impliqué dans sa fonction, un homme chaleureux et pacificateur. Il était au-dessus de la mêlée et pouvait faire preuve d'humour, même dans des circonstances extrêmement difficiles et délicates. Le roi Albert a exercé sa fonction de façon plus moderne et cérémonielle. Tel est d'ailleurs le rôle qu'un Roi doit jouer en Belgique.

S'il est vrai que nous devons tous travailler plus longtemps, le roi a pleinement raison de dire qu'à 79 ans, il était temps pour lui de s'effacer. Il faut bien avouer aussi que nous, politiciens, ne lui avons pas facilité la tâche au cours des dernières années. Mais nous espérons que, satisfait, il peut à présent céder sa fonction.

Comme son père il y a 20 ans, le prince Philippe devra également chercher le style et le ton justes, mais nous sommes convaincus du fait qu'il exercera la fonction royale d'une manière moderne et purement protocolaire. Dans une démocratie moderne, le Roi est en effet le serviteur et le représentant du peuple. Sur ce plan, le prince Philippe a en tout état de cause eu un bon maître.

Patrick Dewael (Open Vld): Mon groupe politique s'associe aux témoignages de sympathie adressés au roi. L'abdication est l'une des décisions les plus difficiles à prendre pour un souverain et je ne peux que m'incliner avec respect devant ce choix. J'adresse au roi et à la reine Paola, que je tiens également à remercier pour son engagement, mes vœux de bonne santé après le 21 juillet.

Un Roi partage avec son pays les joies et les moments d'adversité et j'en ai été personnellement témoin après l'explosion de gaz de Ghislenghien. Le roi a embrassé la douleur des victimes et de leurs proches et sa compassion marquera longtemps nos mémoires.

Je tiens également à exprimer notre soutien à son successeur. Il ne fait aucun doute que, suivant les traces de son père, Philippe gagnera rapidement la confiance de la population.

Notre pays et notre Constitution évoluent sans cesse, mais la figure du Roi en demeure la clé de voûte. Il représente le symbole de l'unité de notre Belgique fédérale, un pilier, garant de la stabilité et de la continuité. C'est pourquoi je tiens à me dissocier de ceux qui profitent de ces événements pour plaider l'aventurisme séparatiste, par la voie confédérale ou non. La Belgique est une monarchie constitutionnelle et un Roi est intronisé dès qu'il a explicitement déclaré son allégeance aux règles constitutionnelles.

Hier, le roi Albert a rappelé que le Roi a pour vocation d'être au service de la démocratie et de ses citoyens en ajoutant, avec une grande sagesse, que la monarchie doit évoluer avec la société. C'est finalement au Parlement qu'il appartient de définir le rôle du Roi. Le débat ne porte pas sur les personnes d'Albert, de Philippe ou d'autres. Nous devons étudier comment organiser notre système de manière à garantir un fonctionnement parfaitement huilé de nos institutions.

À ce propos, mon groupe politique défend depuis un certain temps déjà le concept d'une monarchie protocolaire. Nous devons par conséquent réfléchir à des adaptations qui soient l'expression des nouvelles réalités de notre société. Je songe à la ratification des lois par le Roi et au droit de grâce. De même, la nomination des ministres et des secrétaires d'État par le Roi n'est plus d'actualité. Le premier ministre compose son équipe et se présente ensuite devant le Parlement pour obtenir sa confiance.

Une maison royale moderne pour le XXI^e siècle, conçue comme une composante indispensable d'une Belgique fédérale, voilà le voeu sincère de l'Open Vld. Nous souhaitons y prêter inconditionnellement notre concours.

Muriel Gerken (Ecolo-Groen): Nous avons vécu hier un moment de dignité et de respect des citoyens et de nos institutions.

La Belgique est un pays particulier par son histoire, sa multiculturalité et ses capacités d'invention de modèles de concertation sociale, de solidarité et d'organisation institutionnelle.

Le chef d'un tel État a un rôle particulier. Au-delà de la légitimité constitutionnelle, sa légitimité politique doit favoriser le "vivre" et le "gouverner ensemble". Le Roi est un tiers au service des politiques qui gouvernent ce pays. Le roi Albert II a remarquablement joué ce rôle durant les cinq cents jours de crise lors de la dernière formation de gouvernement.

En abdiquant, le roi Albert II a dit également que la monarchie devrait se moderniser.

Nous disposons d'un an avant les prochaines élections qui nécessiteront un roi aguerri, impliqué dans l'accompagnement du travail du gouvernement et du parlement.

D'ici là, nous devons finaliser la sixième réforme de l'État et adopter la modification des dotations royales. Avec le prochain gouvernement et le prochain parlement, nous pourrions poursuivre la modernisation de la fonction royale.

Nous comptons sur le roi Philippe pour accompagner ce processus, dont la responsabilité politique nous appartient.

Barbara Pas (VB): Le Vlaams Belang a pris connaissance du fait qu'Albert II a annoncé hier qu'il abdiquait. D'un point de vue humain, nous lui adressons nos voeux de bonne santé et lui souhaitons le repos qu'il mérite, mentalement aussi bien que physiquement. Nous lui souhaitons en outre de réussir à régler tous les problèmes familiaux que lui causent tous ses enfants.

Toutefois, le Vlaams Belang ne s'unira pas au chœur des responsables politiques qui se pressent pour faire l'éloge du dévouement dont a fait preuve le roi Albert pour le bien de la Belgique. La raison en est qu'au cours des vingt dernières années, il s'est un peu trop ostensiblement rallié au camp de la minorité francophone. Notre parti n'a pas oublié non plus les nombreuses malversations financières au sein de la famille royale et dans son entourage.

Le Vlaams Belang ne trépigne pas non plus d'impatience à l'idée de voir le prince Philippe monter sur le trône car nous formons le voeu que le roi Albert II sera le dernier roi des Belges. La monarchie est en effet un gouffre financier et une institution antidémocratique qui n'a pas sa place dans la Flandre du XXI^e siècle.

Profitons dès lors de cette occasion pour ouvrir un débat sur le rôle, l'avenir et la fin de la monarchie. Le Vlaams Belang est un parti républicain et nous optons dès lors pour un régime démocratique. Lorsqu'on est désigné par le peuple, l'on doit pouvoir rendre compte au peuple, ce qui est impossible avec une royauté héréditaire, monarchie ne rimant pas avec démocratie.

Depuis la Question royale, la monarchie belge s'est assurée le soutien des francophones en se ralliant systématiquement à leur camp. Cependant, les relations entre les Wallons et la monarchie ne sont qu'un mariage instable et temporaire de raison. Il ressort en effet d'un sondage récent qu'en cas d'implosion de la Belgique, plus de la moitié des Wallons opteraient pour la république.

Le Roi n'est plus le ciment de la Belgique mais plutôt une pomme de discorde. Il est donc grand temps que les choses changent.

Ce qu'il adviendra dans les prochains jours n'a aucun fondement constitutionnel et est basé sur de l'improvisation et des approximations. C'est pourtant l'occasion ou jamais de jeter les premières bases d'un régime républicain. Pour le Vlaams Belang, le débat doit dès lors aboutir aujourd'hui à la fin de la monarchie et à une république flamande indépendante. Ce pays est aussi fatigué que le roi qui abdique. Nous demandons dès lors que les entités fédérées de la Belgique fédérale puissent commencer à jouer leur rôle en tant qu'entités naturelles en Europe et dans le monde. Franchir une telle étape demande du courage, mais ceux qui oseront aller de l'avant de façon objective et rationnelle rendront ainsi un grand service aux citoyens.

Un nouveau roi coupé des réalités du monde et de la population ne pourra plus inverser la tendance. La maison Belgique est usée, même si le bric-à-brac de la sixième réforme de l'État tente de rafistoler le tout. Il est temps que les Flamands et les francophones suivent leur propre voie, tout en entretenant des rapports de bon voisinage. Si les francophones sont effectivement tellement attachés à cette maison royale, nous sommes prêts à la leur céder dans le cadre d'un transfert généreux et royal, tous frais compris.

Catherine Fonck (cdH): C'est avec émotion que nous avons écouté le message du roi Albert II aux Belges.

Nous exprimons notre profond respect à l'égard de la décision du roi d'abdiquer le 21 juillet. Un profond respect aussi pour son investissement dans sa fonction: durant ses vingt ans de règne, le roi n'a cessé de partager les joies et les peines de la population.

Il fut un remarquable souverain constitutionnel, notamment lors de la crise de 2010 par son appel au sens des responsabilités de chacun. Il a démontré que la fonction royale peut être un ferment de vitalité démocratique et de bon fonctionnement des institutions et incarna la défense de l'unité de la Belgique.

Son choix d'abdiquer est signe d'une monarchie assumée et moderne. Avec une sérénité et une confiance que nous partageons, il passe le flambeau au prince Philippe, garant avec son épouse du dialogue entre tous les Belges.

Sire, vous qui suivez peut-être nos débats, vous avez pris une sage décision pour vous, la Belgique et tous les citoyens. En leur nom, je vous dis merci.

Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen): Nous nous apprêtons à clore le 21 juillet prochain un chapitre important. Le roi Albert II est resté à la tête du pays pendant vingt ans. La crise politique sans précédent dans laquelle notre pays est entré il y a six ans a été pour la Belgique et le roi une dure épreuve. Au nom du groupe Ecolo/Groen, je tiens à remercier le souverain pour le rôle qu'il a joué et le dévouement dont il a fait preuve au cours de cette période difficile.

Le monde politique a fait appel au roi Albert comme à un manager de crise chargé de trouver une solution ou à tout le moins de gagner du temps en attendant de faire un pas en avant. Il a apporté la stabilité à une période où les gouvernements ne gouvernaient pas.

La fin d'une ère marque aussi le début d'une nouvelle. Le prince Philippe va recueillir un lourd héritage. À un moment où des gens et des groupements cherchent à diviser le pays et recherchent des boucs émissaires, notre pays a besoin de forces unificatrices. Telle sera la difficile tâche du nouveau couple royal. Le nouveau roi va emprunter d'autres chemins que son père mais nous espérons qu'à son image, il sera attentif aux plus vulnérables dans notre société.

L'avènement d'un nouveau roi est l'occasion d'entrer dans le XXI^e siècle avec une Monarchie remodelée. Groen reste partisan d'un rôle protocolaire pour le Roi. Le moment est venu d'instaurer une royauté moderne. Nous espérons que le nouveau roi empruntera cette voie et se montrera ouvert au renouvellement du contenu de sa mission, à l'image de Willem-Alexander des Pays-Bas.

Le roi Albert a déjà indiqué hier qu'il était ouvert à la modernisation. Il appartient au Parlement d'en arrêter les contours. Depuis des années déjà, des propositions de réforme du rôle du Roi sont formulées dans divers milieux politiques mais elles ont été rayées de l'ordre du jour politique aussi rapidement qu'elles y avaient été inscrites. Nous pouvons aujourd'hui partir d'une feuille blanche.

À cet effet, les partis politiques, la Chambre, le Sénat et le gouvernement doivent désigner, avant la dissolution des Chambres, les articles de la Constitution qu'ils souhaitent voir soumis à révision.

Le roi Albert s'est acquitté excellemment de sa tâche pendant toute la durée de son règne. Son humour et sa spontanéité lui ont valu le respect et la sympathie, non seulement des défenseurs de la monarchie mais aussi de larges couches de la population. Comme tout citoyen, il a des défauts, mais ce sont précisément ces défauts qui le rendent humain.

Chacun a droit à une vie paisible après une longue carrière, et cela vaut également pour le Roi. Notre groupe souhaite au roi encore de nombreuses années en bonne santé et adresse ses vœux de succès dans leurs fonctions futures au successeur, le prince Philippe, et à la princesse Mathilde.

Olivier Maingain (FDF): Nous vous avons applaudi, Monsieur le premier ministre, parce que, quand on a le sens de l'État, on s'associe à toute action préservant les institutions.

Le moment est éminemment politique car le geste du chef de l'État l'est. Certes, son choix est personnel, mais il ne peut intervenir que dans le cadre de la vie constitutionnelle de notre pays et des responsabilités que les actes du roi impliquent pour le gouvernement. Nous soutenons donc votre manière d'accompagner le choix du chef de l'État.

D'aucuns réclament une fonction royale fantomatique appelant en même temps de leurs vœux une évolution de la Belgique vers une coquille vide.

Ils ne plaident en faveur d'une république que parce que le rôle de tout chef de l'État, en Belgique aujourd'hui, les empêche d'atteindre leur objectif final, qui est le séparatisme. Ne soyons pas dupes de leurs intentions réelles!

Momifier l'institution royale ne lui rendrait pas service. Nous n'accepterons pas une précipitation la remettant en cause dans son essence, à savoir son rôle politique. Ainsi que le rappelait fort justement l'historien Jean Stengers, cette action du Roi est plus nécessaire que jamais.

Laurent Louis (indép.): La bienséance m'impose de remercier le souverain pour le travail accompli. Néanmoins le règne d'Albert II fut marqué par le détricotage de notre pays et la montée du séparatisme. Le seul mérite du roi fut de tenir tête aux délires de la classe politique lors de la crise de 2010-2011. Je souhaite au futur roi Philippe de réussir à maintenir intacte l'unité nationale. Il ne pourra le faire qu'en gommant les accents trop francophones de la famille royale.

Je déplore que nous n'ayons pas profité de cette abdication pour demander aux Belges, par référendum, s'ils souhaitaient conserver l'unité du pays et ce régime monarchique dépassé. On aurait pu mettre ainsi un terme aux querelles communautaires, assurer l'unité du pays et le mener vers plus de modernité. Les partis politiques, au lieu d'écouter la volonté des citoyens, entraînent le pays dans de petits jeux qui le détruisent.

J'invite les citoyens belges à forcer un changement de régime à l'occasion de cette passation de pouvoir.

Vive le peuple belge et vive la Belgique!

Jean Marie Dedecker (LDD): La monarchie héréditaire a été inventée il y a des siècles pour une seule raison: éviter que familles et clans ne s'entretuent pour accéder au trône. Aujourd'hui, la monarchie, le pouvoir politique et le pouvoir militaire ne doivent plus être héréditaires puisque nous connaissons les élections.

Je suis un républicain convaincu et cela pour une raison bien précise: le respect pour la volonté du peuple. La république sied à la démocratie comme le gazon à Wimbledon.

Il appartient aujourd'hui aux parlementaires de rendre hommage au Roi et je lui souhaite dès lors de paisibles vieux jours. Mais les parlementaires ont aussi pour mission d'aider la monarchie à survivre au changement d'époque. Aux Pays-Bas, cette nouvelle donne a été bien comprise et Willem-Alexander renonce à tout pouvoir politique. Il nous faut ramener la fonction royale à une fonction purement protocolaire et cérémonielle.

À partir du 21 juillet 2013, nous détiendrons le record du monde du nombre de rois et de reines. Nous aurons en effet deux rois et trois reines. Faisons-tout de même attention à ne pas obérer notre régime de pension et nos obligations alimentaires.

C'est dans un moment d'euphorie que l'on a ouvert le robinet en 1993. J'espère qu'il en ira autrement aujourd'hui et que l'on mettra fin au manque de transparence qui caractérise la liste civile et les dotations. Osons dire à nos princes qu'il n'y a rien de malhonnête à travailler.